

PROVISOIRE

Stratégie clé n° 3 : L'eau, source de vie

Les communautés du Dehcho dépendent des eaux de Nahʔą Dehé, sources de vie. La qualité de l'eau, préoccupation importante pour les Premières nations du Dehcho, a donné l'élan nécessaire à l'expansion du parc. L'eau joue un rôle prépondérant dans la culture et les liens entre les êtres vivants. Elle est essentielle aux humains, aux animaux et aux plantes qui vivent à Nahʔą Dehé ou y sont liés de quelque manière que ce soit, de même qu'aux visiteurs du parc national.

La qualité de l'eau demeurera au cœur des préoccupations en matière de gestion du parc étant donné que la rivière Nahanni Sud est au cœur des expériences récréatives offertes aux visiteurs du parc, et que des activités industrielles régionales ont lieu très près du parc.

Objectif 1 :	
Les eaux de Nahʔą Dehé sont d'excellente qualité et elles ne sont pas altérées par les activités exercées à l'extérieur des limites du parc.	
Cible :	
1.1	La qualité des eaux respecte les normes fédérales recommandées et les lignes directrices propres au site.
Mesures :	
1.1.1	Poursuivre la surveillance de base de la qualité de l'eau, en collaboration avec Environnement Canada, d'autres organismes et les collectivités avoisinantes, selon le cas.
1.1.2	Mettre à jour les lignes directrices propres au site sur la qualité de l'eau en y intégrant les données de suivi à jour, et les présenter aux utilisateurs et aux organismes de réglementation.
Cible :	
1.2	L'activité industrielle en amont n'a pas d'incidence notable sur les eaux du parc.
Mesures :	
1.2.1	Surveiller activement la qualité de l'eau dans des cours d'eau qui risquent d'être touchés par l'activité industrielle (p. ex. rivière Flat et ruisseau Prairie).
1.2.2	Effectuer une étude sur le bassin hydrographique de la Nahanni Sud, et mettre en œuvre les recommandations qui en découleront sur la surveillance des cours d'eau.
Cible :	
1.3	Le programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc est intégralement mis

	en œuvre, y compris tous les indicateurs liés à la qualité de l'eau, d'ici 2014.
Mesures :	
1.3.1	S'assurer qu'il existe des mesures de surveillance pour les indicateurs de la qualité de l'eau douce, des milieux humides et des glaciers; chaque indicateur aura au moins des mesures pertinentes en vue de l'évaluation en 2014.
Cible :	
1.4	L'état de tous les indicateurs liés à la qualité de l'eau, publié dans le Rapport sur l'état du parc de 2009, aura été maintenu ou amélioré d'ici 2014.
Mesures :	
1.4.1	Donner suite aux indicateurs et aux mesures qui ont obtenu de faibles résultats en 2009; p. ex. perfectionner la surveillance des glaciers, en collaboration avec le groupe de recherche en glaciologie de Ressources naturelles Canada.

Objectif 2 :	
	Les collectivités avoisinantes comprennent les enjeux liés à la qualité de l'eau et à sa gestion.
Cible :	
2.1	Lorsqu'elles sont mieux informées et qu'elles disposent de connaissances plus poussées, les collectivités avoisinantes sont mieux en mesure de saisir les résultats des activités de surveillance de la qualité de l'eau.
Mesures :	
2.1.1	Fournir des occasions de formation sur la surveillance de la qualité de l'eau afin que les collectivités avoisinantes puissent participer aux programmes de surveillance.
2.1.2	Communiquer les résultats de la surveillance de l'eau une fois l'an aux collectivités avoisinantes.
2.2.1	Informers sans tarder les dirigeants des Premières nations du Dehcho de tout changement important à la qualité de l'eau.

Objectif 3 :	
	La rivière Nahanni Sud continue d'être la principale source d'expériences récréatives de plus d'une journée pour les visiteurs du parc.
Cible :	
3.1	Le corridor de la rivière demeure une expérience exceptionnelle dans l'arrière-pays pour les visiteurs.
Mesures :	
3.1.1	Poursuivre le programme de surveillance des campements, et permettre au personnel de prendre des mesures, au besoin, pour assurer un impact minimal sur l'écologie et l'expérience des visiteurs.

3.1.2	Informar les visiteurs des pratiques à faibles répercussions dans l'arrière-pays, et les inviter à se servir des installations, là où il y en a.
Cible	
3.2	La gestion des déchets humains dans le parc sera améliorée de manière à réduire le risque de contamination de l'eau, ainsi que l'empreinte écologique et le coût de l'enlèvement des ordures.
3.2.1	Examiner la gestion des déchets humains dans le corridor de la rivière (et dans le parc).

BROUILLON